

## **AVIS SPÉCIAL**

Monsieur Daniel Bourdon, maire Madame Claudie Lacelle, conseillère poste 1 Monsieur Normand Latreille, conseiller poste 2 Madame Émilie Tessier, conseillère poste 3 Madame Véronie Whear, conseillère poste 4 Monsieur Yves Desjardins, conseiller poste 5 Madame Suzanne Parisé, conseillère poste 6

Mesdames, Messieurs,

AVIS vous est donné, par la soussignée, Stéphanie Lelièvre, greffière de la Ville de Mont-Laurier, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de cette ville est convoquée, à huis clos, par monsieur le maire Daniel Bourdon, pour être tenue le 26 janvier 2022 à 10 heures, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

## **ORDRE DU JOUR**

## PAROLE AU CONSEIL

- 1. Ouverture et constatation de la régularité de la séance
- 2. Approbation de l'ordre du jour
- 3. Première période de questions
- 4. Approbation du procès-verbal se fera à la prochaine séance
- 5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET LÉGISLATION
- 6. FINANCES
- 7. RESSOURCES HUMAINES
- 8. LOISIRS, CULTURE ET PARCS
- 9. <u>AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</u>
- 9.1 Appui à la paroisse Notre-Dame-de-l'Alliance pour des travaux à la cathédrale dans le cadre du volet 1a propriété privée du programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier du ministère de la Culture et des Communications
- 10. TRAVAUX PUBLICS ET INGÉNIERIE

- 11. <u>SÉCURITÉ PUBLIQUE</u>
- 12. <u>DIVERS</u>
- 13. <u>DÉPÔT</u>
- 14. Deuxième période de questions
- 15. Levée de la séance

FAIT À MONT-LAURIER, ce 25 janvier 2022.

La greffière,

Stéphanie Lelièvre, avocate